



### SOMMAIRE

1. Dons de jeux et jouets
2. Assistante sociale
3. SANEF
4. Concours des Maisons Fleuries
5. Les pompiers recrutent
6. Pharmacie de Garde
7. Petits annonces
8. Environnement
9. Quête mariage
10. Tennis Club
11. Jardiniers en herbe
12. Produits phytosanitaires

A compter du 2 juin, reprise des permanences de Mme CLERGIOT, assistante sociale tous les 1<sup>er</sup> jeudis de chaque mois de 9 h 30 à 11 h en Mairie.

En cas d'urgence, il sera toujours possible de prendre rendez-vous par téléphone auprès du CSD Jadart, 21 rue Voltaire ☎ 03.26.86.74.69.

2

La SANEF doit prochainement procéder à la réfection totale du pont entre Taissy et Cormontreuil.

La RD 8 entre les 2 communes sera fermée du 27 juin à fin août. Une déviation sera mise en place.

La mairie de Taissy a pris rendez-vous avec la SANEF afin de trouver des solutions pour réduire les impacts auprès des commerces et habitants.

3

Les sapeurs-pompiers de TAISSY recrutent des volontaires !

Vous habitez Taissy ou vous êtes salarié(e) sur Taissy. Vous souhaitez obtenir des renseignements complémentaires.

N'hésitez pas à les contacter au 06.48.20.05.29 ou venir à leur rencontre lors de leur permanence au local des Pompiers, à l'occasion de la Brocante du 5 juin prochain.



5

### DONS DE JEUX ET JOUETS POUR L'ÉCOLE MATERNELLE.

L'école maternelle recherche des jeux et jouets en bon état pour augmenter le matériel de la 4<sup>ème</sup> classe qui ouvrira en septembre.

Si vous avez des jeux que vous n'utilisez plus, merci de penser aux enfants et d'en faire don à l'école maternelle. Merci de déposer, dès à présent, les jeux et les jouets à l'école maternelle ou au secrétariat de la mairie.

#### Nous recherchons notamment :

1

Des duplos, des clippos, des jeux en bois (boulrier, abaque...), des jeux d'enfilage avec lacets, des jeux magnétiques, des grosses perles, des puzzles à encastrement, des puzzles avec 15, 20, 25, 30 pièces, des cubes, des petites voitures, un garage à petites voitures, un train avec ses rails, de la dinette, des aliments de dinette, une cuisinière d'enfants, une marchande, des barbies et leurs habits ainsi que leurs accessoires, des baigneurs ou poupons avec des habits et des accessoires ( biberons, brosses, peignes...), une poussette, un landau de poupée, un lit de poupée, une armoire de poupée, des déguisements, des jeux de constructions.

Nous comptons sur votre générosité pour les élèves de l'école maternelle.

D'avance merci.

L'équipe enseignante.

### Concours des Maisons, gîtes, exploitations fleuries

- En juin le jury de la commission environnement communal visitera le village et les maisons des personnes inscrites au concours.

- Il note d'après la grille d'appréciation suivante : ■ Aspect général ■ Qualité technique du fleurissement ■ Originalité du décor ■ Entretien.

- Les maisons retenues seront proposées au jury de secteur départemental des maisons fleuries lors de son passage dans le village **début juillet**. Il ne remettra pas en cause les choix du jury communal mais pourra retenir quelques maisons et exploitations au niveau départemental.

- Les taissotins et taissotines des maisons retenues par le jury de la commission environnement communal seront récompensés (bons d'achats pour les premiers prix) **le lundi soir de la fête patronale**.

**Cette année les maisons et exploitations des personnes inscrites seront prioritaires.**

Les maisons et exploitations, **visibles de la rue**, sont réparties en plusieurs catégories :

- 1<sup>ère</sup> catégorie : Maison avec grand jardin (superficie > à 500 m<sup>2</sup>)
- 2<sup>ème</sup> catégorie : Maison avec petit jardin (superficie < à 500 m<sup>2</sup>)
- 3<sup>ème</sup> catégorie : Maison ou appartement avec balcon, fenêtre ou décor sur la voie publique
- 4<sup>ème</sup> catégorie : Exploitation viticole
- 5<sup>ème</sup> catégorie : Ferme traditionnelle (en activité ou non)
- 6<sup>ème</sup> catégorie : Potager fleuri au naturel (avec ou sans habitation)
- 7<sup>ème</sup> catégorie : Etablissement privé accueillant du public, Offices de tourisme, Les Gîtes ou Chambres d'hôtes non adhérents au Relais des Gîtes Ruraux peuvent être sélectionnés.
- 8<sup>ème</sup> catégorie : Hôtel, restaurant, café, camping, Logis
- 9<sup>ème</sup> catégorie : Maison avec parc.

4

Si vous désirez participer, il vous suffit de remplir de document joint et de le déposer en mairie sous enveloppe à : Commission environnement mairie de Taissy avant **le 05 JUIN**.

### Concours des Maisons fleuries TAISSY

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... ☎ .....

Participe au concours des maisons fleuries 2016 dans la catégorie : .....

Signature :

6



▪ Vends jouets de jardin (bac à sable et couvercle, bascule, toboggan) 50 € et siège auto de 0 à 36 mois 20 €. Tout en excellent état ☎ 03.26.82.16.35

7

## 9 QUÊTE DE MARIAGE

La somme de 32 €, produit de la quête du mariage de Florence CARRÉ et Franck NAUDÉ, a été remise aux Sapeurs-Pompiers de Taissy. Un grand Merci aux époux et tous nos vœux de bonheur.



**Le Tennis Club de TAISSY vous propose une offre Découverte (50 €) et une offre Redécouverte (60 €) du Tennis avec 4h30 de cours par un moniteur diplômé et accès libre aux installations de tennis (3 mois).**

**Renseignements : Pierre 06.41.81.09.56  
Pascale 06.17.93.62.33**

10

## La fin des produits phytosanitaires

L'art 68 de la loi « transition énergétique croissance verte » encadre l'usage des produits phytosanitaires.

**Pour une collectivité** comme TAISSY il sera interdit d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des voiries, des espaces verts, des promenades, des forêts à compter du 1er janvier 2017.

Il restera quelques exceptions : Il sera possible de les utiliser dans les zones étroites et difficiles d'accès (terre-pleins centraux, bretelles et échangeurs) lorsque la sécurité des agents ou utilisateurs est en danger. De même les produits restent autorisés dans les cimetières et terrains de sport.

**Pour les particuliers** les produits phytosanitaires ne seront plus en libre-service à compter du 1er janvier 2017 et à partir du 1er janvier 2019 interdiction de la délivrance, de l'utilisation et de la détention des produits pour un usage non professionnel.

Avec la fin des produits phytosanitaires, les systèmes alternatifs étant très onéreux pour notre village et dans l'attente, les services techniques devront choisir les lieux où ils désherberont en priorité.

Pour que TAISSY continue d'être ce lieu agréable où il fait bon vivre, nous devons tous participer à l'entretien, par exemple, des trottoirs mais aussi à l'embellissement du village. 2017 c'est demain.

12

8

## Rappel environnement

### Les haies séparatives entre propriétés privées et domaine public

Elles ne doivent pas dépasser sur la voie publique.

Toute végétation dépassant sur l'espace public peut faire l'objet d'une action communale, le recouvrement du montant de l'intervention pouvant être exigé au propriétaire par l'intermédiaire du trésor public.

Si certaines négligences se traduisent par une simple nuisance au niveau esthétique, d'autres peuvent présenter une gêne pour la circulation et un risque pour la sécurité publique. A l'exemple, les piétons et mamans en poussette doivent pouvoir circuler sur les trottoirs sans descendre sur la chaussée au risque d'un accident.

Dans ce cas, la responsabilité du riverain peut être engagée en cas de sinistre.

### Les déchets

De même il est formellement interdit de jeter dans les espaces publics ou dans les champs les tontes, branchages et autres objets, sachant que désormais vous pouvez utiliser toutes les déchèteries de Reims Métropole.

Nos agriculteurs doivent pouvoir exercer leur métier sans contrainte.

Des plus, il n'est pas dans les attributions des services communaux d'évacuer les déchets privés.

Beaucoup de visiteurs trouvent notre village très agréable ; continuons de respecter et de protéger son environnement

11

## Le partenariat écoles - services techniques reconduit cette année

Les enfants de l'école élémentaire ont à nouveau confectionné, avec l'aide des services techniques de Taissy, des belles potées pour la fête des mères.

Lundi, ils se sont rendus à nouveau dans la serre des ateliers pour voir le résultat « des jardiniers en herbe ». Ce fut pour eux également l'occasion de découvrir les suspensions fleuries prêtes à être posées dans les rues ainsi que les futures plantations des massifs du village.

*Mais tous cherchaient leurs petites potées pour dimanche !*



Moi je cherche mon pot fleuri pour Maman !